

Négociations politiques
Communiqué de presse de la CENCO n°2/2016

Suspendues le vendredi 9 décembre pour une urgence pastorale, les assises sur les échanges directs entre les délégués des partis politiques et ceux de la société civile signataires de l'Accord politique issu du dialogue national d'une part, et ceux des partis politiques et de la société civile non-signataires de cet accord d'autre part, ont repris ce mardi 13 décembre 2016 au Centre Interdiocésain.

Tous les participants ont quasiment répondu au rendez-vous, hormis les délégués du Front pour le respect de la constitution. La presse dans sa diversité est venue nombreuse pour couvrir les activités de la journée. Les travaux ont porté sur six points :

- 1) Le rappel des acquis des travaux précédents, notamment la validation partielle des mandats des délégués, l'adoption de la feuille de route et du code de bonne conduite, la mise sur pied d'une cellule de communication, création d'une tribune de communication à la RTNC qui se tiendra après le journal télévisé de 20 heures.
- 2) La validation définitive des mandats des délégués qui se présente de la manière suivante :
1° délégués signataires de l'Accord politique : 16, dont 6 de la Majorité présidentielle, 6 de l'opposition politique, 1 de l'opposition républicaine et 3 de la société civile.
2° délégués non-signataires de l'Accord politique : 16, dont 11 du Rassemblement, 3 du Front pour le respect de la Constitution et 2 de la Société civile.
- 3) Communication : la presse sera tenue à l'écart pendant les travaux, mais prendra des images au début des travaux en plénière comme en commissions. Un point de presse sera organisé chaque jour à la fin des travaux.
- 4) La répartition des délégués en trois commissions :
1° Gouvernance des institutions ;
2° Processus électoral ;
3° Mesures de décrispation.
- 5) Les travaux en commissions : en dépit du retard pris pendant la journée, les travaux ont effectivement démarré dans la soirée.
- 6) Les experts : il a été convenu que les experts ne participeront pas aux travaux, mais qu'ils interviendront, s'il en est besoin, pour éclairer des points précis. C'est le cas de la Céni qui interviendra dans le cadre du processus électoral.

Au terme de cette journée, il faut noter la volonté des uns et des autres de poursuivre les travaux et de parvenir au large consensus en vue d'une sortie pacifique de la crise socio-politique et de l'organisation des élections dans un meilleur délai.

Kinshasa, le 13 décembre 2016

Pour la CENCO : M. l'Abbé Donatien NSHOLE, 1^{er} Secrétaire Général Adjoint de la CENCO ;
Pour les délégués signataires de l'Accord politique : Son Exc. Lambert MENDE OMALANGA
Pour les délégués non- signataires de l'Accord politique : M. Jean-Pierre LISANGA BONGANGA.